



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

ETUDES, CONTROLES ET SURVEILLANCES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES A VOCATION TOURISTIQUE - RN2 vers MANAMBATO et RN2 vers AMBILA LEMAITSO

Crédit IDA 69290

AMI N° C-038-PIC3/2023

Date de lancement : 20 janvier 2023

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat cité en objet.
2. Les services comprennent les études APD/DAO des travaux de réhabilitation des pistes RN2 vers Manambato (environ 10 km) et RN2 vers Ambila Lemaitso (environ 18km) et les contrôles et surveillances des travaux
3. Le Projet PIC3 invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services et joindre dans leur dossier au moins les pièces suivantes :
 - une lettre de manifestation d'intérêt
 - la présentation du Bureau d'études
 - les références concernant l'exécution de contrats analogues. Les expériences dans des missions similaires doivent faire ressortir pour chaque mission l'intitulé, le nom, l'adresse et les contacts du Client, l'année de réalisation en précisant les dates de début et fin de la mission, le montant du contrat, la liste des profils et nombre des experts clés ayant réalisé la mission et tout autre document justifiant la bonne fin de la mission

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Un bureau d'études sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants & Services de Consultants » édition juillet 2016, révisé en Janvier et Octobre 2017, Décembre 2019 et Avril 2021 accessibles à l'adresse www.worldbank.org et selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).
5. Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
6. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par mail ou déposés au plus tard le 03 février 2023 à seize (16) heures (heure locale) à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)
Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka
101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR
Courriel : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg ;

avec la mention obligatoire AMI N° C-038-PIC3/2023 «**ETUDES, CONTROLES ET SURVEILLANCES DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES A VOCATION TOURISTIQUE - RN2 vers MANAMBATO et RN2 vers AMBILA LEMAITSO**»

Antananarivo, le 20 janvier 2023
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance